

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DE LA LIGUE REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

La ligue régionale Nouvelle Aquitaine annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire et électorale qui se déroulera le **2 octobre 2020** à 18H00 à la Maison Régionale des Sports, 2 Ave de l'Université 33400 TALENCE

Conformément aux statuts de la ligue régionale Nouvelle Aquitaine, l'assemblée générale réunira les représentants des clubs titulaires élus dans chaque comité départemental composant la ligue régionale, ou à défaut de la présence du titulaire leur suppléant.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur de la ligue régionale Nouvelle Aquitaine. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale la ligue régionale Nouvelle Aquitaine lance un appel à candidature pour les mandats du comité directeur de la ligue régionale Nouvelle Aquitaine.

En application de l'article 4 des statuts de la ligue régionale, le comité directeur est composé de 8 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **11 septembre** (20 jours francs avant la date de l'assemblée générale).

Les convocations seront transmises au plus tard le **16 septembre** (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Le Président
Raphaël ORTEGA

